

# HONORAIRES A-S CONSULTANTS

- TARIFICATION AU 15/04/2022-

## **LOCATION (honoraires payables à la signature du bail)**

BAIL COMMERCIAL	15 % (1)	
REDACTION DE BAIL AVEC NEGOCIATION		FORFAIT FIXE
REDACTION DE BAIL SANS NEGOCIATION	80 % (2)	
CESSION DE DROIT AU BAIL	10 % (3)	
CESSION DU FOND DE COMMERCE	10 % (3)	
LOCATION AVEC DROIT D'ENTREE		NOUS CONSULTER

(1) HT du montant du loyer annuel HT et HC avec un minimum de 2000 € HT à la charge du preneur

(2) HT du loyer mensuel de base HT et HC avec un minimum de 1000 € HT à la charge du demandeur

(3) HT du prix de vente HT à la charge du preneur avec un minimum de 5.000,00 € HT

## **GESTION LOCATIVE DÉDIÉE (gestion des loyers, traitement des documents administratifs, gestion des conflits) :**

7 % HT du loyer annuel de base HT et HC.

## **VENTE (honoraires payables le jour de la réitération de l'acte authentique)**

AVEC UN MINIMUM DE 5.000,00 € HT		
MONTANT < 100.000 €	6,0% (1)	
MONTANT ENTRE 100.000 € ET 500.000 €	5,5% (1)	
MONTANT ENTRE 500.000 € ET 1.000.000 €	5,0% (1)	
MONTANT > 1.000.000 €	4,5% (1)	

(1) HT du prix de vente HT et HD à la charge De l'acquéreur

## **DETERMINATION DE VALEUR VENALE RÉALISÉE PAR UN EXPERT AGRÉÉ :**

Tarifification en fonction de la surface et de la complexité des locaux

## **ACCOMPAGNEMENT CONSEIL ASSISTANCE PORTEUR DE PROJET IMMOBILIER :**

Sur demande, tarif nous consulter.